

# Pour une citoyenneté active des seniors en Europe

Contribution d'AGE Platform Europe  
à l'année européenne des citoyens 2013



Novembre 2013

L'ENJEU, C'EST L'EUROPE  
IL S'AGIT DE VOUS,

*Participez au débat*



Année européenne des citoyens 2013  
[www.europa.eu/citizens-2013](http://www.europa.eu/citizens-2013)





# Le Traité de Maastricht et l'Année européenne des citoyens 2013

Depuis 1993 et la signature du Traité de Maastricht, chaque ressortissant d'un État membre est un citoyen de l'Union européenne. La citoyenneté européenne est avant tout un moyen de renforcer et de consolider l'identité européenne en impliquant davantage les citoyens dans le processus d'intégration européenne.

Pour marquer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la citoyenneté européenne, 2013 a été désignée « Année européenne des citoyens », le but étant de permettre à tous les Européens de :

- mieux connaître les droits et les opportunités qu'offre la citoyenneté européenne
- discuter des obstacles qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs droits, et des solutions qui peuvent être envisagées
- renforcer la participation civique et démocratique aux politiques communautaires, et ainsi contribuer à la préparation des élections européennes de 2014

Malgré des progrès notoires, les citoyens de l'UE sont toujours confrontés à de réels obstacles, tant pratiques que juridiques, lorsqu'ils souhaitent exercer leurs droits.

Les institutions européennes veulent, au travers de l'Année européenne 2013, rouvrir le débat sur les avantages que confère la citoyenneté européenne (que ce soit à titre individuel ou en tant que consommateur, résident, étudiant, travailleur ou acteur politique) et sur les mesures à prendre pour les améliorer. Diverses activités ont été organisées dans ce sens tout au long de 2013, notamment des événements, des concours et des débats avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe. Des portails Internet, des centres d'information, etc. ont aussi été créés afin que les citoyens puissent accéder plus aisément à toutes les informations utiles concernant l'UE.

En cette période de crise, il est plus important que jamais de renforcer les capacités des citoyens européens et de leur rappeler le rôle que joue l'UE. Cette Année européenne 2013 est donc pour nous une excellente occasion de mobiliser les citoyens européens en faveur d'une Europe plus inclusive. Nous saluons cette initiative, conçue dans l'optique de rapprocher les citoyens des institutions de l'UE et de combler le déficit démocratique, un thème qui est actuellement au cœur de nombreux débats en Europe.

# L'Année européenne 2013 et l'action d'AGE en faveur d'une citoyenneté active des seniors

Bien que les seniors aient généralement un regard positif sur l'Europe, rares sont ceux qui savent vraiment ce que fait l'Europe pour traduire nos valeurs communes en résultats concrets pour les citoyens, quelles sont les compétences de l'UE et quelle est l'influence des politiques communautaires sur leur quotidien. Plus rares encore sont ceux qui savent comment engager un dialogue constructif avec les institutions européennes et contribuer à l'élaboration de l'agenda politique de l'UE. C'est pourquoi AGE s'est jointe à l'Alliance pour l'Année européenne des citoyens (EYCA) (<http://ey2013-alliance.eu/>), dont l'objectif est de promouvoir l'Année européenne 2013.

Depuis 2001, AGE Platform Europe s'efforce de renforcer la participation citoyenne en prônant la création d'une société pour tous dans laquelle chaque individu, sans distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de religion, de capacité ou d'orientation sexuelle, jouit des mêmes droits et participe pleinement à la vie de la communauté. Pour encourager les personnes âgées à être des citoyens actifs, AGE :

- transmet les besoins et les préoccupations des organisations de personnes âgées aux institutions européennes et internationales afin qu'elles en tiennent davantage compte dans leur travail
- aide les seniors d'Europe à comprendre comment fonctionne l'UE, quels sont les enjeux du vieillissement en Europe et comment ils peuvent contribuer à améliorer la situation des personnes âgées dans l'UE
- encourage les approches participatives pour impliquer les personnes âgées dans la conception des services et produits et dans l'élaboration des politiques
- promeut l'implication des utilisateurs dans la recherche par le biais de différents projets de recherche européens.



Nous voulons profiter de l'Année européenne 2013 pour attirer l'attention sur les actions que nous menons pour promouvoir une démocratie participative et inclusive en Europe. Cette Année offre également une occasion de diffuser nos recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour accroître la participation des personnes âgées à la société. Dans la première partie de cette brochure, nous expliquons pourquoi et comment AGE œuvre au renforcement du dialogue civil sur le vieillissement et de la participation des utilisateurs âgés à la recherche de solutions adaptées à leurs besoins. En fin de brochure, vous trouverez les recommandations que nous adressons aux responsables politiques ainsi qu'une série de suggestions à l'intention des ONG qui souhaitent contribuer à la réalisation de nos objectifs dans ce domaine.

Nous sommes convaincus que le dialogue civil sur le vieillissement et l'implication des personnes âgées sont essentiels pour favoriser la citoyenneté active chez les seniors et contribuer à la création d'une Union européenne pour tous les âges. La participation active des seniors à la vie citoyenne permet d'élaborer des politiques, des produits et des services mieux adaptés à leurs besoins et à leurs préoccupations, et de reconnaître la contribution des personnes âgées à la société.



# Pourquoi participer au dialogue civil ?

En prenant une part active au dialogue civil, les personnes âgées et les organisations qui les représentent veulent non seulement influencer les politiques mais aussi sensibiliser l'opinion au phénomène du vieillissement de la société. C'est aussi une manière de s'assurer que leurs besoins et leurs attentes seront pris en compte dans les politiques qui les concernent. En participant activement et régulièrement au dialogue civil, les organisations donnent aux personnes âgées la possibilité d'exprimer leur point de vue sur les questions qui les concernent le plus, et d'être reconnues comme partenaires à part entière dans le débat. Cela permet de :

- aider les responsables politiques à prendre des décisions éclairées, en fonction des besoins de la population ;
- accroître la visibilité des personnes âgées qu'elles représentent et leur donner davantage de poids ;
- transmettre et promouvoir les revendications des personnes âgées auprès des décideurs et autres parties prenantes ;
- définir leur propre rôle, en tant que partenaire, dans l'évolution des politiques ;
- inciter les personnes âgées à rejoindre ces organisations et, par ce biais, contribuer à la défense de leurs propres droits ;
- inciter un plus grand nombre de personnes âgées à participer à l'élaboration des politiques et aux organisations sans but lucratif, ce qui renforcera leur confiance en elles et leur capacité de mieux formuler et exprimer leurs besoins et leurs revendications.

L'article 11 du Traité de Lisbonne fixe les bases juridiques du dialogue civil et implique la responsabilité de toutes les institutions européennes. La participation active de tous les citoyens et de leurs représentants doit donc devenir un principe de bonne gouvernance et compléter la démocratie représentative. Le dialogue civil est appelé à devenir un outil indispensable des processus décisionnels dans le contexte européen. Le Traité de Lisbonne a également mis en place l'Initiative citoyenne européenne, qui permet à un million de citoyens de l'UE de participer directement à l'élaboration des politiques européennes en demandant à la Commission européenne de soumettre une proposition législative sur un thème spécifique, ce qui renforce la démocratie participative.

Par ailleurs, grâce à l'article 4.3 de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, les personnes handicapées, y compris les personnes âgées présentant des limitations fonctionnelles, ont désormais légalement le droit de participer activement à tous les processus et décisions qui les concernent et d'être consultées dans ce cadre.

# Que fait AGE pour promouvoir le dialogue civil ?

AGE promeut la participation directe des personnes âgées à tous les processus législatifs et décisionnels qui ont une influence sur leur vie.

**Les groupes de travail d'AGE** Grâce à la contribution de ses experts, AGE peut intégrer les différents points de vue nationaux dans ses travaux, et rédige des déclarations communes qui reflètent les réalités de ses membres. Ces déclarations sont ensuite soumises au Comité exécutif et au Conseil d'administration d'AGE, au sein desquels elles sont débattues et approuvées.

**Le dialogue civil au niveau européen** En 2013, AGE a réussi à faire inclure dans le projet de recommandation du Conseil de l'Europe sur la promotion des droits des personnes âgées une disposition stipulant que les personnes âgées doivent être consultées, par l'intermédiaire d'organisations représentatives, préalablement à l'adoption de mesures qui ont un impact sur l'exercice de leurs droits de l'homme. Nous avons également demandé la constitution d'un groupe de dialogue sur les droits des personnes âgées à l'échelon européen, via lequel les seniors pourraient exprimer leurs besoins et donner leur avis sur les mesures à prendre pour protéger leurs droits aux différents stades du processus décisionnel.

**Le dialogue civil au niveau international** AGE demande que les personnes âgées soient davantage consultées lors de la définition de la position défendue par l'UE sur la scène internationale, par exemple aux Nations unies. Nous avons donc demandé aux délégations des États membres de l'UE auprès du Groupe à composition non limitée sur le vieillissement de l'ONU d'inclure en leur sein des représentants des personnes âgées.

**La gouvernance économique européenne** AGE suit de près le processus du Semestre européen pour la coordination des politiques économiques nationales, en rappelant qu'il est indispensable d'y associer les partenaires sociaux et les organisations de la société civile. Nous pensons en effet que c'est là la seule façon d'assurer une évaluation efficace et adéquate du contenu social des programmes de réforme nationaux par les personnes qui sont directement concernées.

**Le projet Active Senior Citizens for Europe (ASCE)** Ce projet, dirigé par AGE, développe du matériel de formation sur les politiques et initiatives de l'UE qui concernent les personnes âgées. Il vise également à favoriser la participation des seniors à la préparation des prochaines élections européennes et à les aider à établir des contacts durables avec les nouveaux eurodéputés.

**Le projet WeDO** Par ce projet (ainsi que d'autres), AGE encourage les pouvoirs publics et les prestataires de services à impliquer activement les personnes âgées qui utilisent les services de soins, et le cas échéant leurs familles et aidants, dans la planification, la fourniture et l'évaluation de ces services.

**Le projet INCLUSAGE** Dans le cadre du projet INCLUSAGE, AGE a rédigé un guide contenant plusieurs recommandations sur les mesures à prendre pour impliquer les personnes âgées dans le processus de dialogue civil à tous les niveaux du processus décisionnel national.

**Le projet MOPACT** Au travers de ce projet, AGE contribue à l'identification des bonnes pratiques et des approches prometteuses pour accroître la participation effective des seniors aux processus décisionnels.

**Campagne en faveur d'une Convention européenne sur le changement démographique** AGE, avec le soutien du Partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé et le projet AFE-INNOVNET, mène campagne en faveur de l'organisation d'une Convention européenne sur le changement démographique afin de mettre en place le cadre politique et technique nécessaire pour rassembler les autorités locales et régionales ainsi que les autres parties prenantes européennes, y compris les personnes âgées, qui souhaitent trouver, sur la base de faits concrets, des solutions intelligentes et innovantes en faveur du vieillissement actif et en bonne santé par la création d'environnements pour tous les âges.





## Pourquoi promouvoir la participation des utilisateurs ?

Impliquer les utilisateurs permet d'enrichir la recherche et les pratiques ainsi que le processus d'élaboration des politiques et le débat. S'agissant du dialogue civil, l'instauration d'un dialogue direct avec les citoyens comporte de nombreux avantages :

- les résultats de la recherche répondent aux besoins des utilisateurs et donnent aux responsables politiques une idée plus précise des préoccupations de leur population. Ceux-ci peuvent ainsi prendre des **décisions plus éclairées**, et la qualité et l'applicabilité de la recherche s'en trouvent améliorées ;
- exprimer son avis renforce le sentiment d'appartenance à la communauté. Impliquer les citoyens européens est un moyen efficace de leur faire jouer un **rôle actif** dans la phase de conception de la recherche, des politiques et des pratiques, et de lutter contre la démotivation et le sentiment de distance par rapport aux centres de prise de décision ;
- la participation permet d'améliorer la **qualité** du processus démocratique et des politiques, et de faciliter leur **acceptation** et leur **applicabilité**. Nous sommes plus enclins à accepter et à observer des règles que nous avons contribué à créer ;
- la commercialisation des **produits et services** est facilitée puisque les besoins et problèmes réels des utilisateurs finaux sont pris en compte ;
- la participation des citoyens les plus vulnérables est une manière de **combattre l'isolement social et la discrimination** : encourager la participation des utilisateurs, c'est aussi se donner une occasion de renforcer leurs capacités ;
- la **visibilité** et la **diffusion** sont améliorées, surtout lorsque la participation des utilisateurs s'effectue par le biais d'une organisation.



## En quoi AGE contribue-t-elle à la participation des utilisateurs dans les projets de recherche européens ?

Le rôle d'AGE varie fortement selon les projets. Toutefois, dans tous les projets auxquels elle est associée, AGE s'efforce de faire entendre la voix des personnes âgées, d'impliquer les utilisateurs finaux à toutes les étapes des activités, et ce dès le départ, et veille à ce que les grandes questions éthiques et juridiques soient dûment prises en compte.

Notre rôle peut aussi se situer au niveau du **comité consultatif**, au sein duquel les experts d'AGE sont invités à apporter leur expertise et à donner une orientation au projet, à proposer des améliorations, à évaluer l'évolution de certaines actions, à analyser des documents, à diffuser largement les résultats du projet, et à discuter des plans d'exploitation et de viabilité du projet.

AGE peut aussi impliquer les personnes âgées dans des projets en les faisant participer à des **forums d'utilisateurs**, où elles rencontrent des experts, des utilisateurs, des parties prenantes et des utilisateurs finaux dans le cadre d'un dialogue avec des chercheurs, responsables politiques, concepteurs et développeurs.

La participation d'AGE peut aussi prendre d'autres formes, par exemple un feedback sur les résultats escomptés et sur d'autres documents, brochures du projet, prospectus et documents à diffuser.



# Contribuez à la promotion de la citoyenneté active des seniors !

Suivez l'exemple des membres d'AGE, et voyez quelques-unes des initiatives qu'ils ont lancées en 2013 !

## **Formation d'une coalition locale ou régionale sur ce thème**

La coalition française « Les seniors et l'Europe » a pour mission de renforcer la citoyenneté active des seniors par le biais des organisations de personnes âgées, aux niveaux national et local. L'objectif est de transmettre aux seniors de France des informations sur leur rôle citoyen, et de les encourager à participer activement au débat pour les élections européennes de 2014.

## **Organisation de débats sur les politiques qui concernent le plus les personnes âgées**

**24 avril 2013** – Lors de sa conférence annuelle, qui s'est tenue à Rome, AGE Platform Italie a organisé un débat sur la citoyenneté active des seniors entre la société civile et les décideurs nationaux et européens.

**15 août 2013** - Dans le cadre du « European Map of Intergenerational Learning Network », BAGSO, membre allemand d'AGE, a co-organisé à Rostock le World Café sur le thème de la solidarité entre les générations. Cet événement a réuni des professionnels et des personnes jeunes et moins jeunes afin de débattre de questions clés concernant les relations intergénérationnelles et d'engager une réflexion sur les politiques dans ce domaine.

**7-8 octobre 2013** – Lors de la conférence « Ageing Connects 2013 » qui s'est tenue à Prague, Zivot 90, membre tchèque d'AGE, a lancé un débat sur les conditions de vie des personnes âgées dans le pays et sur leur rôle en tant que citoyens de la République tchèque et de l'Union européenne.



## **Diffusion de matériel promotionnel sur la citoyenneté active des seniors, et formation des personnes âgées**

50&Più a mis à jour la boîte à outils « EuropAmica », un guide pratique sur les avantages, les opportunités et les protections que l'UE offre à ses citoyens. Cette brochure a été largement diffusée via les associations locales de 50&Più en vue des élections européennes de 2014. L'organisation a ajouté sur son site le bandeau officiel de l'Année européenne 2013, et y a aussi inclus plusieurs articles et des liens vers l'Alliance italienne pour l'Année européenne.

## **Lobbying auprès des candidats aux prochaines élections européennes**

En Belgique, les organisations de personnes âgées préparent actuellement une note à destination des partis politiques concernant les élections du parlement fédéral, du gouvernement et des eurodéputés l'année prochaine. Les organisations flamandes en particulier incitent les politiques et leurs partis à renforcer la solidarité entre les générations et à accroître la participation à la société de tous les groupes d'âge.

Vous trouverez sur le site d'AGE d'autres exemples d'initiatives lancées par nos membres: <http://tinyurl.com/mzhqr64>



# Nos recommandations pour intensifier le dialogue civil

## Renforcer les capacités des seniors et des organisations qui les représentent

- Former les organisations de personnes âgées afin qu'elles sachent comment participer à l'élaboration des politiques (par exemple, questions juridiques, thèmes spécifiques tels que les retraites, techniques de lobbying)
- Soutenir financièrement la participation des personnes âgées au dialogue civil

## Créer un environnement juridique favorable au dialogue civil

- Mettre en place des cadres juridiques pour le dialogue civil, par exemple des conseils de seniors, des parlements de seniors, etc.
- Rehausser les normes de qualité communes régissant le dialogue civil
- Fournir des lignes directrices nationales en vue de l'implication stratégique des personnes âgées

## Améliorer la transparence et la responsabilisation

- Sensibiliser aux processus participatifs ou consultatifs existants ou en préparation, à tous les niveaux
- Former les décideurs et les fonctionnaires concernant le rôle de la gouvernance participative

## Fournir un feedback

- Assurer un suivi régulier, pendant et après les processus de consultation, afin de faciliter la participation des personnes âgées à tous les stades du processus d'élaboration des politiques
- Faciliter l'implication des groupes les plus exclus dans les processus décisionnels

## Coordonner

- Sensibiliser et faire mieux comprendre les cadres juridiques et/ou normes de qualité existants concernant le dialogue civil entre le gouvernement central et les autorités locales
- Faciliter la participation des parties prenantes à tous les niveaux, y compris dans les petites villes, les villages ou les communautés locales
- Développer et améliorer les outils de communication de manière à faciliter les discussions entre tous les forums de dialogue civil existants, afin de permettre l'échange de bonnes pratiques et d'identifier des recommandations pour améliorer la coordination des politiques.

# Nos recommandations pour renforcer la participation des utilisateurs

## Revoir les programmes de financement en :

- imposant la participation des utilisateurs comme condition pour obtenir un financement, et en simplifiant les procédures de candidature afin de faciliter la participation des utilisateurs finaux
- offrant aux utilisateurs et à leurs organisations davantage de possibilités de participer
- veillant à ce que les utilisateurs participent activement à la définition et à la priorisation des agendas politiques et des programmes de recherche, et pas seulement à la validation des résultats
- promouvant l'égalité dans l'inclusion, de manière à inclure les groupes marginalisés et à combattre la discrimination fondée sur l'âge et à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes
- Mesurer l'impact social du processus décisionnel aux niveaux local, national et européen

**Promouvoir la création d'une base de données des bonnes pratiques** afin de permettre l'échange de savoir-faire en matière de dialogue civil

**Privilégier un mécanisme de participation durable des utilisateurs**, plutôt que des approches fragmentées, à différents projets et à la prise de décision

**Encourager l'organisation d'événements pertinents réunissant toutes les parties intéressées** (décideurs politiques, chercheurs, ONG,...)

**Définir des principes communs concernant la participation des utilisateurs**

**Aborder les questions juridiques et éthiques liées à la participation des utilisateurs**

## **Donnez-nous votre avis !**

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires concernant cette brochure par e-mail ([info@age-platform.eu](mailto:info@age-platform.eu)). Vous pouvez aussi nous suivre sur Twitter et nous communiquer vos suggestions pour renforcer la citoyenneté active des seniors via le hashtag #ASCE.

### **Pour en savoir plus sur le travail d'AGE**

Brochure d'AGE « Seniors actifs pour l'Europe : guide de l'Union européenne » <http://tinyurl.com/kzeh8vc>. Cette brochure contient des exemples de bonnes pratiques en matière de dialogue civil.

Lien vers les projets d'AGE : [www.age-platform.eu/age-projects](http://www.age-platform.eu/age-projects)

Liste des initiatives lancées par les membres pour renforcer la citoyenneté active des seniors : <http://tinyurl.com/mzhqr64>

### **Autres informations utiles**

Vos droits en tant que citoyen de l'UE :

<http://europa.eu/europedirect>

[http://europa.eu/youreurope/citizens/index\\_en.htm](http://europa.eu/youreurope/citizens/index_en.htm)

Rapport sur la citoyenneté de l'Union : <http://tinyurl.com/mvpr4fs>

Initiative citoyenne européenne : <http://tinyurl.com/89otd5k>

Site officiel de l'Année européenne 2013 : [www.europa.eu/citizens-2013](http://www.europa.eu/citizens-2013)

Site de l'Alliance pour l'Année européenne des citoyens (EYCA) : <http://ey2013-alliance.eu>

Dialogues citoyens sur l'avenir de l'UE : <http://tinyurl.com/n7hvd4p>

Débats en ligne sur la citoyenneté européenne et les droits que confère l'UE : [www.debatingeurope.eu](http://www.debatingeurope.eu)



**AGE Platform Europe**  
Rue Froissart, 111  
1040 Brussels, Belgium

Tel. + 32 2 280 14 70  
Fax + 32 2 280 15 22  
info@age-platform.eu



With support from the **European Union Programme for Employment and Social Solidarity (PROGRESS)**. The document reflects its author's view only. The European Commission is not liable for the information contained in this publication.